



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Routes: Midi-Pyrenees

Question écrite n° 37585

Texte de la question

M Gerard Bapt, considerant l'annonce faite par M le ministre de l'equipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports de raccourcissement a cinq ans du delai de mise en service de la voie rapide Toulouse-Albi, demande, cette operation devant faire l'objet d'un financement Etat-region, si un accord est deja intervenu pour un financement dans le cadre d'un contrat de plan ramenant de dix a cinq ans l'execution de cet element majeur de l'infrastructure routiere pour les perspectives de developpement economique de la region est de la Haute-Garonne et du Tarn, ou bien s'il a envisage un financement prive, dans le cadre d'une concession a peage de la section L'Union-Gemil, comme envisage par la lettre mensuelle de janvier 1988 de la prefecture de Haute-Garonne.

Données clés

Auteur : [M. Bapt Gérard](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37585

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : équipement, logement, aménagement du territoire et transports.

Ministère attributaire : équipement, logement, aménagement du territoire et transports.

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 mars 1988, page 961